

NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

TROISIEME ANNEE REPUBLICAINE.

NONIDI 19 Thermidor.

(Ere Vulgaire).

Jeudi 6 Août 1795.

Émeute à Cagliari, en Sardaigne. — Rapport de la frégate anglaise la Junon, sur le combat auprès des îles d'Hyères. — Plaintes des Génois contre les vexations anglaises. — Rapport fallacieux des papiers au Vis sur la descente à Quiberon. — Bruit de paix avec l'Empire et avec l'empereur. — Nouv. au genre d'agiotage. — Beau trait d'un cultivateur. — Prises faites à Quiberon. — Suppression des certificats de civisme.

A V I S.

Les Souscripteurs et les Agens des Postes, dont les Abonnemens expiront à la fin de Messidor, sont invités à les renouveler incessamment, s'ils ne veulent point éprouver d'interruption. Le prix est actuellement de 100 livres pour six mois, et de 50 livres pour trois mois. Les Abonnés qui n'envoient point le nouveau prix, recevront seulement la Feuille au prorata de la somme qu'ils auront adressée. Le Bureau d'Abonnement est toujours rue des Moulins, n.º. 500.

I T A L I E.

De Livourne, le 17 juillet.

Le capitaine d'un bâtiment suédois, arrivé ici en neuf jours de Bigeste, a déclaré avoir rencontré un esquif, à bord duquel étoient deux Turcs : ils ont déposé qu'ils s'étoient évadés de Cagliari, en Sardaigne, où ils étoient esclaves, pour retourner sur les côtes d'Afrique, & qu'au moment de leur fuite de Cagliari, cette ville étoit en état de révolte ouverte contre le gouvernement sarde.

La frégate anglaise la Junon, venue de Saint-Florent, nous a appris que, le 13, l'escadre anglaise avoit joint l'escadre française au levant des îles d'Hyères ; que le vaisseau la Victoire, de 110 canons, avec six autres vaisseaux de 74, attaqua l'arrière-garde française, qui faisoit force de voile, & que si le vent n'avoit pas manqué, les Anglais auroient coupé hors de la ligne sept vaisseaux français, mais que l'Alcide fut seul enveloppé ; & au moment qu'il alloit baisser pavillon & que les Anglais alloient en prendre possession, ce vaisseau sauta, & que tout son équipage auroit péri, sans les chaloupes que les Anglais mirent à la mer pour sauver ces naufragés. L'escadre française est rentrée dans la baie de Fréjus, & celle d'Angleterre est retournée à Saint-Florent, en Corse.

De Gênes, le 16 juillet.

Il semble que les anglais soient dans le dessein de renouveler une sorte de blocus de notre ville, puisque, depuis quelques jours, un de leurs bâtimens de guerre, se tenant hors de la portée de nos batteries, a obligé un navire génois, qui venoit du Ponent avec une riche cargaison, de revenir de bord & de prendre la route de Vado.

Nous apprenons de Savonne qu'il y arrive continuellement des troupes autrichiennes, & que les approvisionnemens de toute espèce y sont en abondance. L'armée du général de Vins commence à s'avancer vers le Ponent, & tout fait croire que l'intention de ce général est de pousser fort en avant.

Ces jours derniers, il y a eu une rixe fort vive entre le sieur Cataneo, corse, & le citoyen Richard, français : le premier proposa un duel à l'autre ; ce dernier prit un sabre, & les deux champions se rendirent à Carrignan, où ils se battirent. Le sieur Cataneo a été blessé mortellement d'un coup qui lui a coupé l'artere du bras & cassé l'os ; son adversaire n'a eu qu'une légère blessure.

A L L E M A G N E.

De Francfort, le 21 juillet.

Depuis quelque temps, plusieurs papiers allemands prennent à tâche de grossir les recrues du corps de Condé. Mais qu'on se rappelle que depuis que les corps d'émigrés ont été formés en Westphalie, jamais on n'a pu parvenir à en mettre un seul au complet. Tous, à l'exception d'un ou deux, n'ont été composés que de deux à trois cents hommes : les seules places qui trouvoient des concurrents pour être remplies, étoient celles des officiers ; mais les cadres des soldats éprouvoient des vuides qu'il a constamment été impossible de remplir. Est-ce après plusieurs campagnes remplies de revers, après la mort par le fer ou la misère, d'un grand nombre d'émigrés, que l'on peut croire qu'ils vont s'empreser de venir grossir le

corps de Condé? Le contraire n'est-il pas prouvé par ce que ces feuilles elles mêmes rapportent. On y voit qu'on a enjoint aux émigrés qui se trouvent dans le Brisgaw, de s'enrôler, ou de quitter cette contrée. Cette mesure coercitive est un témoignage authentique du peu de penchant qu'ils ont à servir; & l'on peut croire que l'étalage de cet accroissement de forces, présenté avec tant de complaisance dans les papiers à la dévotion de l'expirante coalition, se réduira à réunir au corps de Condé quelques débris du très-petit nombre de corps d'émigrés de Westphalie, qui ne se sont point embarqués; restes misérables échappés aux dangers d'une campagne désastreuse, à la famine & à la désertion.

A N G L E T E R R E.

Descente des émigrés.

Nota. Les détails suivans, consignés dans les papiers anglais, doivent être lus avec défiance, car il s'agit surtout pour le ministère britannique, de persuader à la nation que l'expédition hasardeuse, sur les côtes de France, a un grand succès.

« Nous avons reçu nombre de lettres, datées des 28, 29 & 30, les unes du camp de Carnac, les autres à bord de la *Pomone*. Toutes parlent avec étonnement du succès des chouans. Voici ce qu'elles annoncent de plus curieux.

Du 28 juillet.

« Notre entreprise ne pouvoit commencer sous de plus heureux auspices : les vents ne nous ont contrariés d'abord que pour nous faire rencontrer l'ennemi & le bloquer dans un port où il ne sortira plus. Au moment où nous l'aperçûmes, à la hauteur de Penmark, un coup de vent nous écarta de la côte & favorisa la manœuvre de l'amiral Briéport, qui se mit entre les ennemis & nous Villaret, au lieu d'aller, comme il le pouvoit, s'embosser dans la baie de Quiberon, où il eût été imprenable. fit heureusement une manœuvre fautive, qui le mit aux mains avec l'escadre anglaise. Vous savez l'issue du combat. Les fiers républicains sauveront leurs tristes restes en passant entre l'isle de Groe & l'Orient, où ils se jetteront. Dès ce moment, notre habile commandeur concerta avec le général Puisaye tout ce qui pouvoit assurer le succès de l'expédition. Une brume fort épaisse nous fit naviguer dans les ténèbres au milieu des dangers, & nous força de mouiller entre Bella-Isle & la pointe du Croizic. Nous levâmes l'ancre le lendemain, avec un tems un peu moins défavorable, pour nous rendre dans le fond de la baie de Quiberon, pendant qu'un vaisseau, une frégate & deux chaloupes canonnières alloient croiser devant Belle-Isle & le sommer.

Dès le 24, on avoit expédié Boi... Tin... & la Berqui furent mis à terre dans la nuit du 25 au 26. Nous nouillâmes le 26 à midi, & nous fûmes abordés par de bonnes gens de la côte, qui venoient nous offrir leurs services. La journée du 27 se passa en préparatifs de descente; à huit heures du soir, Tin... revint faire son rapport au général Puisaye. Aujourd'hui 28, nous nous sommes embarqués sur de petits bâtimens à minuit, au nombre de 1200 hommes; à quatre heures du matin, nous étions devant une anse de sable, entre la presqu'isle de Quiberon & la rivière de Crae. Nous vîmes 200 car-

choient en colonnes, & se portoient sur une hauteur. On divisa nos bateaux en deux colonnes, & on ordonna de mettre à terre tous à-la-fois. Les républicains, intimidés par le développement que nous présentions, par les cris répétés de vive le roi, prirent le parti de la retraite. Un petit parti de chouans, qui observoit leurs mouvemens, tomba dessus, en tua une vingtaine & fit cinq prisonniers, auxquels il fit grâce en premier hommage de leur soumission aux ordres du général Puisaye. Le pavillon blanc est maintenant arboré dans les petits forts sur la côte.

« Il est une heure après-midi, tout notre monde est à terre, déjà dix canons sont montés; & quoiqu'il n'y ait que huit heures que nous avons commencé à aborder, nous avons déjà 1000 chouans accourus de tous côtés; les couriers sont en campagne, & nous sommes attendus par-tout. Ne doutez pas que nous ne soyons bientôt 80 mille hommes, tous bons royalistes bien déterminés & bien armés. Selon le rapport des habitans, il y a dans les campagnes de quoi nourrir une armée de deux cents mille hommes, & ils le prouvent en s'empressant à l'envi de nous offrir tout ce qu'ils possèdent, & refusant de prendre notre argent. Le reste de la journée a été employé à débarquer les chevaux, les armes & les munitions. Je ne saurois vous exprimer combien il étoit touchant de voir des chouans, au milieu des cris de *vive le roi!* & de la musique qui jouoit : *Où peut-on être mieux, qu'au sein de sa famille*, se presser autour de M. de Puisaye, en l'appellant leur sauveur. Le bon évêque de Dol s'est rendu à terre, malgré le mauvais tems, pour dire la messe & rendre grâces à Dieu de nos premiers succès.

Du 29.

« Les chouans continuent d'arriver en foale; ils sont déjà plus de 10 mille. Quatre cents habitans sont venus d'Auray cette nuit pour prendre les armes. Ils nous ont appris que cette petite ville, port de mer, à quatre lieues de Vannes, qui devoit être attaquée aujourd'hui, a été évacuée par les bleus. (c'est ainsi qu'ils appellent les soldats républicains). Ceux-ci paroissent se porter sur l'Orient & Port-Louis, pour défendre ces deux places. La terreur nous précède. Les soldats de la garnison de Vannes se débâtent & s'éparpillent comme des perdreaux battus par le chasseur. Les officiers sont obligés de faire la garde eux-mêmes pour arrêter cette épidémie. On croit qu'on ne tardera pas à marcher sur cette ville.

Le 30. — « La frégate qui devoit partir hier pour porter nos dépêches en Angleterre, ne mettra à la voile que ce soir; ainsi je vais encore vous parler de nous. Hier au soir, on a fait prendre des uniformes rouges que nous avons apportés à 3 mille des bons chouans qui sont venus nous joindre. Nous continuons toujours le débarquement des vivres, armes & munitions. M. le duc de L... & M. de V... ont déjà chacun un corps de 12 cents hommes. Nous aurons armé ce soir 15 cents chouans bien disposés & brûlants d'ardeur de se mesurer avec l'ennemi; on dit qu'il va se porter sur nous en deux colonnes, l'une venant de Vannes & l'autre de l'Orient; celle-ci est composée en grande partie des équipages des vaisseaux rentrés au Port-Louis. Ils n'ont pas montré beaucoup d'ardeur en combattant sur mer, où ils ont perdu prodigieusement de monde, parce qu'ils s'étoient entassés dans les premières batteries pour se jeter à la mer. Ils ne sont pas

mieux disposés à combattre sur terre, & il se trouve parmi eux beaucoup de chouans. Un des objets qu'on a actuellement en vue, c'est de s'emparer de la presqu'île de Quibron.

» Charette a repris les armes depuis huit jours; il a commencé les premières hostilités par s'emparer de plusieurs barques qui descendoient d'Angers à Nantes. Les vendéens sont partagés en trois divisions; l'une commandée par Charette, la seconde par Stoffet, & la troisième par Sapineau.

» La flotte française est bloquée dans le port Louis, par l'amiral Bridport.

» Il est mort plus de 800 blessés sur les bâtimens, depuis qu'ils s'y sont réfugiés.

FRANCE

De Paris, le 18 thermidor.

On assure qu'un courier du roi de Prusse est arrivé hier au comité de salut public avec des dépêches qui demandent une suspension d'armes pour tous les cercles.

Un autre courier de M. Barthelemy étoit, dit-on, porteur de propositions de paix faites par l'empereur: c'est de la sans doute d'où vient le bruit répandu qu'il accepte l'échange des députés & des ambassadeurs contre la fille de Louis XVI. On assure que, dans la rue des Bourdonnais, on lui fait un trousseau, d'après son goût & son choix.

L'agiotage qui s'exerce sur tout, vient de s'ouvrir une nouvelle mine abondante, dont nous croyons devoir montrer la profondeur à nos concitoyens. Laissons parler la victime de ce nouveau genre de friponnerie.

Le citoyen Seran, demeurant rue de l'Hirondelle, n°. 30, prévient ses concitoyens, qu'ayant mis en vente aux criées du Châtelet, une ferme patrimoniale, située à Boulogne, près Paris, le nommé Ragon, demeurant rue du Four-Germain, n°. 293, s'en est rendu adjudicataire moyennant 250,000 liv., le 29 prairial dernier; il en a fait sa déclaration le même jour au profit du nommé Noël, rue de Lille, ci-devant Bourbon, n°. 688. Ces deux individus n'avoient pas le moindre fonds pour payer; ils n'ont pu satisfaire même au coût de l'adjudication qui devoit être acquittée dans la huitaine. Ce sont deux agioteurs qui espéroient revendre le double & le triple, payer avec ce qu'ils recevoient en vendant & gagner ainsi 3 ou 400,000 l. sans bourse délier. Ils viennent en effet d'annoncer ce bien à vendre pour 650,000 liv. dans les petites affiches du 9 thermidor. On prévient donc ceux qui auroient envie d'acquérir, que les vendeurs n'ont pas payé un sol sur ce bien; que le citoyen Seran poursuit dans les tribunaux la nullité de la vente qu'il leur a faite, faute par eux de satisfaire aux charges; & qu'il a déjà obtenu un jugement qui l'a prononcée. C'est rendre un service au public que de lui dévoiler cet infame agiotage, & d'empêcher les fripons de faire des dupes. *Signé, SERAN.*

Depin, représentant du peuple, au Rédacteur des Nouvelles Politiques.

On a répandu avec profusion, citoyen, & annoncé dans beaucoup de journaux une longue dénonciation, contre moi.

Comme mes ennemis ont eu quinze mois pour préparer cet ouvrage, j'ai besoin au moins, pour y répondre, de quelques jours de travail.

Mais je prends d'avance l'engagement formel de détruire,

par des faits positifs, cet échafaudage de suppositions & de calomnies. J'attends de votre impartialité que vous voudrez bien donner la plus grande publicité à ma déclaration.

Signé, DUPIN.

Au même rédacteur.

C'est pour le laboureur, pour le paysan que la révolution a été faite; on le lui a dit & répété si souvent qu'il a fini par le croire, & que sa cupidité n'a rien qui doive étonner. Ce qui étonne, c'est le désintéressement de quelques hommes de cette classe; & comme de pareils traits sont rares, ils méritent d'être consacrés. L'abondance de la récolte ne diminue pas le prix des grains; le boisseau de seigle se vend à Brienne 30 livres, & le bled à proportion: un seul laboureur, le moins riche peut-être de cette commune, le citoyen Vernaud, a disposé de sa récolte, en faveur des habitans les moins aisés, à raison de 10 francs le boisseau. Il est à désirer que cet acte de bienfaisance trouve beaucoup d'imitateurs.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence du citoyen BAUNOU.

Suite de la séance du 17 thermidor.

Larivière a fait sentir tout le danger qu'il y auroit pour l'assemblée d'adopter le discours de Dubois-Crancé; bientôt toutes les haines se rallumeroient; les défiances se glisseroient dans les cœurs. Sans doute il est des maveillans, dit-il, je le sais; mais c'est le petit nombre; la majorité des citoyens des départemens est pour la convention, mais à une condition, c'est qu'elle continuera d'être ce qu'elle a été depuis le 9 thermidor. (On applaudit.) C'est quand la constitution se fait, que la paix s'avance, que des alliances se concluent; qu'on veut fomenter de nouveaux troubles. Le grand jour de la justice effraye; il n'est pourtant qu'un moyen de vous sauver, vous qui voudriez sauver d'autres coupables, c'est de faire autant de bien que vous avez fait de mal. Il faut que les assassins soient punis; que ceux qui ont bien servi le peuple, récompensés de son estime. Quand à ceux qui tour-à-tour ont crié vive le roi, vive la ligue, le mépris sera leur partage; ce n'est peut-être pas pour bien des gens un élément si insupportable. — On applaudit.

On voudroit, dit l'orateur, ressaisir le timon des conspirations, replonger encore le poignard au sein des réprésentans, égarer le peuple. Tremblez, vils conspirateurs! Qu'ont recueilli ceux du 9 thermidor, du 12 prairial? l'échafaud, & il vous attend; mais vous y entraîneriez de malheureuses victimes, qui jamais n'eussent été coupables si jamais elles ne vous eussent connus. Quand vous conspirez, vous caressez le peuple, vous lui distribuez quelques assignats; qu'y gagne-t-il, une journée de débauche, la honte & quelquefois la mort. Le défendez-vous à l'échafaud? est-ce pour lui les fortunes que vous avez volées, le luxe insolent que vous affichez? Vous ne savez que le trahir & le ruiner.

Ce discours est vivement applaudi.

L'impression est rejetée, si ce n'est la partie du discours qui contient les excuses de Dubois-Crancé aux pétitionnaires qu'il a injuriés.

Merlin, de Douai, au nom du comité de salut public, donne lecture de diverses lettres.

Le général en chef écrit, du quartier-général de l'ar-

mée des côtes de Brest, à Quiberon, le 9 thermidor :
 « Je vous fais passer, citoyens, copie de deux lettres qui vous prouveront combien a été avantageuse à la république, la descente des émigrés. Croyant que leur contenu pouvoit être exagéré, & ayant des ordres à donner à Quiberon, je m'y suis rendu de nouveau hier. Je puis donc vous assurer, citoyens, que les magasins, apportés par les Anglais sur nos côtes, sont sans prix : ce qui pourra nous embarrasser le plus, c'est le défaut de transports.

» Vous trouverez aussi l'état des bouches à feu prises à l'ennemi : il est sous-entendu qu'on n'y a pas compris celles qui composent l'armement du fort Penthièvre & de la presqu'île.

» J'ignore quels étoient les desseins de l'intrigant Puyzaie ; il avoit apporté avec lui plus de dix milliards de faux assignats : tous ont été brûlés. Nos soldats chargés de l'or des émigrés, ne les ont touchés que pour les mettre en pièces, & aucun n'en a gardé.

» Quiberon offre à l'œil le spectacle du port d'Amsterdam : il est couvert de ballots, de tonneaux, de caisses remplies d'armes, de farines, de légumes séchés, de vins, liqueurs fortes & autres, sucre & café, selles, brides, effet d'équipement & d'habillement, fers à cheval, &c. Il paroît surprenant qu'un bataillon d'infanterie se soit emparé de bâtimens chargés de riz, légumes & sucres ; ce fait est cependant réel.

» L'armée s'est en ne peut mieux conduite. Vous savez, citoyens, qu'en d'autres tems je ne vous ai pas caché la vérité ; je lui dois aujourd'hui ce témoignage : aucun soldat n'a commis un excès.

P. S. L'état, joint à cette lettre, des bouches à feu prises sur l'ennemi, en porte le nombre à 18 ; savoir : 2 pièces de 8 & 16 pièces de 4.

Voici l'état des bouches à feu & munitions de guerre trouvées dans l'île de Quiberon : Une pièce de 8, montée sur avant-train, 12 pièces de 4, 14,700 livres de poudre, 424 gargousses de 12, 44 *idem* de 21, 15 *idem* de 32, 100 *idem* de 16, 110 caisses remplies de gargousses de 4, 42 *idem* de 8, 98 *idem* de boulets de 4 sabotés, 51 *idem* de mitraille de 4, 42 *idem* de 8 sabotés, 8 *idem* de 12 à mitraille, 194 *idem* remplies de balles, 3 caisses de papier à gargousses, 104 barils de pierres à fusil, 16 paquets de mèches, 176 barils de cartouches d'infanterie, 350 caisses d'armes, 2000 boulets de différens calibres, 50 bombes de 12 pouces, 50 pelles quarrées, 9 pics à roc, 15 tonneaux remplis de harnois de cheval, 15 barils de fers à cheval, 2 forges de campagne, 78 tonneaux & sacs de charbon de terre, 3 voitures ou portecorps, 3 meules à aiguiser, 1 coffre contenant des outils en fer, 10 barres de fer.

Defermon, au nom du comité de salut public, a donné connoissance à la convention nationale des succès des républicains aux Isles-du-Vent. Il annonce qu'on a pris aux Anglais, dans ces parages, plus de 150 bâtimens, & qu'aujourd'hui le drapeau tricolor flotte non-seulement à la Guadeloupe, mais encore à Saint-Lucie, Saint-Vincent, la Grenade, St-Martin, St-Eustache & la Dominique.

Il présente ensuite le décret suivant :

« La convention nationale, après avoir entendu le rapport du comité de salut public, décrète :

Art. 1^{er}. Les hommes armés dans les colonies des Isles-du-Vent, pour la défense de la république, ont bien mérité de la patrie.

II. Le présent décret sera sur-le-champ envoyé aux Isles-du-Vent, avec les secours provisoires que les circonstances permettent d'y faire passer ».

Séance du 18 thermidor.

On lit la correspondance.

Lanjuinais propose & l'assemblée adopte le projet de décret suivant :

« La convention nationale décrète que l'article 1^{er} de la loi du 25 messidor n'est point applicable aux créanciers des successions bénéficiaires, ou des faillites, ni aux créanciers opposans de la vente de leurs débiteurs ».

Faure, dans une motion d'ordre, a présenté divers moyens de repression contre l'infame agiot qui s'exerce sur toutes les denrées.

Delleville en demande le renvoi aux comités de sûreté générale & de législation. — Adopté.

Merlin (de Douai) propose, au nom du comité de salut public, d'adjoindre au représentant du peuple Charles Cochon, dans sa mission pour les départemens de l'Ouest, le représentant Jaspauvilliers. — La proposition est décrétée.

Lahaye. — Vous avez renvoyé, il y a quelque tems, à vos comités de sûreté générale & de législation pour vous en faire un rapport, la demande en suppression des certificats de civisme ; je viens aujourd'hui, en leur nom, vous la proposer définitivement. La révolution auroit dû assurer à tous les citoyens le libre exercice de leurs droits, auroit dû leur assurer la liberté de se livrer tranquillement à leurs occupations ; eh bien, l'invention des certificats de civisme ne sert qu'à entraver toute espèce de liberté ; cette invention perfide, au lieu de servir aux progrès de la révolution, ne fut qu'un moyen de contre-révolution : c'est par-là qu'on bouleversa tout, qu'on corrompit l'ordre social au lieu de l'épurer ; c'est par-là que le citoyen paisible comprimé, gémit si long-tems sous le joug tyrannique des scélérats.

Ce n'étoit pas pour distinguer les bons citoyens & leur faire justice que ce moyen étoit employé, c'étoit au contraire pour élever les fripons & les mettre à même de vexer impunément les citoyens. C'est enfin par les certificats de civisme qu'on parvint à place dans les comités révolutionnaires cette multitude d'hommes que l'habitude d'un pouvoir inconnu & nouveau pour eux corrompit bientôt, & rendit les tyrans des citoyens lorsqu'ils en devoient être les protecteurs ; il n'est pas de département, de ville, de petit village qui n'ait ressenti la maligne influence de cette institution perfide ; par-tout on a vu l'officier & le fonctionnaire destitués, les commerçans ruinés, les rentiers réduits à la misère, les artistes vexés & incarcérés pour refus de certificats de civisme, tout a été paralysé. Vos comités pénétrés des maux qui en sont résultés, m'ont chargé de vous présenter le projet de décret suivant :

La suppression des certificats de civisme est décrétée. Le présent décret sera inséré au bulletin ; l'insertion tiendra lieu de publication.

La convention adopte le projet de décret.

Syeyes prononce un discours, & propose un projet de décret sur l'organisation du jury constitutionnaire. Le tout sera imprimé — La commission annonce qu'elle n'a adopté qu'une partie du plan de Syeyes : ces plans avoient discutés duodi.